

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de transmission en Préfecture : 1^{er} octobre 2014 Date de publication : 1^{er} octobre 2014 Date de notification :</p> <p>Nombre de Conseillers : En exercice : 27 Présents : 26 Votants : 27</p>	<p>L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, dûment convoqué le dix-huit septembre deux mille quatorze, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude BOUTET, Maire.</p> <p>Présents : Jean-Claude BOUTET, Jean-Claude NOGHEROT, Eric GHIRLANDA, Dominique CADU, Stéphane BERGEON, Corinne SUIRE, Sabine GIACINTI, Christelle GUILLE, Gérard NOIRAUT, Sylvain BERTHONNEAU, Alain BARRAUD, Nadine BRANGEON, Monique MANTEAU, Pascale GILLI SAINT-SAENS, Patrick CHAPRON, Corinne GIRAUD, Philippe LAINE, Sébastien GUEUX, Virginie DELACOUR, Christophe STEPHANT, Peggy LEGRAND, Christelle MOREAU, Pascal LACHETEAU, Sophie GRUSON, Miguel CHARTIER, Laurie BERGE.</p> <p>Excusée : Christelle TOUZALIN donne pouvoir à Jean-Claude BOUTET</p> <p>Secrétaires de séance : Stéphane BERGEON et Corinne GIRAUD</p>
--	---

Nouveaux tarifs ALSH

Après avoir pris connaissance des changements intervenus dans le fonctionnement de l'ALSH PLANETE RECRE liés à l'adoption de la réforme des rythmes scolaires par l'école privée Notre Dame (fermeture du service le matin),

Après avoir pris note de la nécessité de définir une grille tarifaire pour les enfants présentant une intolérance ou une allergie alimentaire non prise en charge par la société de restauration collective et nécessitant l'apport d'un panier repas par les familles concernées,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte les tarifs de l'ALSH PLANETE RECRE comme suit :

Tarif mercredi après-midi

Quotients familiaux	0-300	301-560	561-749	750-999	1000-1499	1500 et +
Commune	2.3 €	2.7 €	3.2 €	3.9 €	4.7 €	5.6 €
Hors commune	3.0 €	3.5 €	4.2 €	5.1 €	6.1 €	7.3 €

Tarif Journée entière

Quotients familiaux	0-300	301-560	561-749	750-999	1000-1499	1500 et +
Commune	5.8 €	7.0 €	8.4 €	10.1 €	12.1 €	14.5 €
Hors commune	14.8 €	16.0 €	17.4 €	19.1 €	21.1 €	23.5 €

Tarif Journée P.A.I.avec panier repas

Quotients familiaux	0-300	301-560	561-749	750-999	1000-1499	1500 et +
Commune	3,5 €	4,7 €	6,1 €	7,8 €	9,8 €	12,2 €
Hors commune	12,5 €	13,7 €	15,1 €	16,8 €	18,8 €	21,2 €

Ces nouveaux tarifs seront appliqués à compter du 1^{er} octobre 2014,

- charge Monsieur le Maire de mettre en œuvre la décision.



Fait à Saint-Georges-lès-Baillargeaux,

Le 30 septembre 2014

Le Maire,

Jean-Claude BOUTET

Accusé de réception en préfecture
086-218602225-20140925-122-09-14-DE
Date de télétransmission : 01/10/2014
Date de réception préfecture : 01/10/2014